

COMMEMORATION DU 23 JUIN 2009
Saint-Ursanne – Mardi 23 juin 2009
Discours de M. Pierre-André Comte, Secrétaire général du MAJ (RJ-UJ)

Chers amis jurassiens,

Nous avons vécu dans notre histoire succès et désillusions. Nous avons passé du découragement à l'espoir, du doute à la certitude, de la défaite à la victoire, tout cela dans les deux sens. Nous avons rempli notre devoir. Héritiers des fondateurs de la République et Canton du Jura, nous avons sans cesse remis l'ouvrage sur le métier. Certains appellent ça de l'obstination. D'autres du courage. Les premiers nous regardaient avec condescendance, les seconds nous vouent quelque reconnaissance. Il fallait parachever une œuvre. Nous continuerons. Il est toujours historiquement légitime, économiquement, culturellement et politiquement juste de vouloir reconstituer l'unité du Jura.

Nous voici, au trentième anniversaire de l'Etat jurassien, au début d'une nouvelle étape. Après le dépôt du rapport de l'Assemblée interjurassienne, un processus s'est enclenché. En prédire la réussite ou l'échec relève de la conjecture. Une chose est sûre : de l'énergie que nous mettrons à la faire respecter dépendra l'aboutissement de notre démarche.

Le 18 juin, le Gouvernement jurassien a publié son *Rapport sur la reconstitution de l'unité du Jura*. Ses conclusions sont claires. Elles confirment la volonté commune des forces politiques. L'exécutif cantonal doit bénéficier de la marge de manœuvre utile, et c'est dans cette perspective-là que nous soutenons ses options politiques. Considérons que le gouvernement bernois, dont on a perçu ces derniers temps la crispation, ne fera aucun cadeau. On peut aussi craindre que la Confédération, dont la représentante s'est égarée en tenant des propos manquant singulièrement de clairvoyance, le 4 mai à Moutier, rechigne à prendre ses responsabilités. On aura alors compris que la « feuille de route » de l'Etat jurassien sera exposée à l'embûche et aux vents contraires.

Le décor étant posé, il nous reste, chers amis, à nous mobiliser et à agir. Nous savons faire cela. Dans le canton du Jura, il nous appartient de rappeler que la loi « Un seul Jura » demeure l'atout maître dans nos rapports futurs avec les deux Berne. De même, nous avons à affirmer l'exclusivité de l'unité du Jura comme solution définitive à la *Question jurassienne*. Cela veut dire en clair que, s'il ne nous gêne pas de voir fleurir d'autres « pistes », nous ne pouvons les soutenir en l'état actuel des choses. Le MAJ estime qu'elles génèrent d'inutiles confusions et constituent une dénégation des efforts fournis par l'Assemblée interjurassienne dans l'accomplissement de son mandat. Il nous intéresse de réunir le Jura sous un même toit institutionnel, non de le disperser aux quatre vents d'un montage régional hors de propos.

Nous avons d'autres arguments en main que ceux liés à la loi « Un seul Jura ». La cité prévôtoise se rappelle tous les jours au bon souvenir du pouvoir bernois et des milieux politiques régionaux. De même, s'il se faisait que le canton de Berne manque à ses engagements, alors nous nous chargerions d'exiger la remise en cause de l'Accord du 25 mars 1994 et la réactualisation du Rapport Widmer avec ses effets pratiques.

Durant les années écoulées, parcimonieux en critiques, nous avons travaillé à l'élaboration d'une doctrine dont on reconnaît généralement les mérites. Elle a produit une expression populaire sans concurrence dans le succès de l'initiative populaire « Un seul Jura » ; de celle-ci est née une loi qui a permis au Parlement jurassien de montrer sa détermination ; la loi a donné naissance au mandat de l'AIJ et elle peut à tout moment être mise en œuvre comme garantie contre un nouveau blocage politique. Voilà quelque chose qui a du corps. Faisons-en bon usage.

L'Etat jurassien, la reconstitution de l'unité du Jura, la perspective de la construction d'une nouvelle entité politique adaptée à son temps, celle d'un développement économique harmonisé et dynamique par sa cohérence, enfin celle d'une société jurassienne qui éprouve l'avantage et la satisfaction d'exercer sur elle-même la souveraineté qui en conforte l'appartenance culturelle commune, tout cela n'est pas dérisoire. C'est peut-être encore un rêve, une utopie. Peu importe. C'est un projet concret, légitime, beau, qui mérite que nous lui consacrons toutes nos forces.

Vive le Jura libre de Boncourt à La Neuveville !
Vive l'unité du Jura.

Pierre-André Comte
Secrétaire général du MAJ (RJ-UJ)

Saint-Ursanne, le 23 juin 2009